

Les Suisses rejettent largement la suppression de la redevance audiovisuelle



La radio-TV nationale aurait été menacée par la suppression de la redevance de près de 400 euros, que les Suisses ont décidé de conserver.

C'est un vrai vote de confiance qu'on adressé les Suisses ce dimanche à leur audiovisuel public. Les électeurs helvètes étaient invités à se prononcer sur l'abolition la redevance audiovisuelle. S'ils avaient voté oui à cette votation, le pays sera devenu le seul en Europe à ne subventionner aucun de ses médias. Mais finalement, selon les premières projections calculées par l'institut de sondage gfs.bern, le texte a été largement rejeté par 71 % des votants.

La redevance, d'un montant de 451 francs suisses (392 euros), est l'une des plus élevées d'Europe. Chaque année, le 1,37 milliard de francs suisses (1,2 milliard d'euros) qu'elle représente sont reversés à 90% à la SSR, la Société suisse de radiodiffusion et télévision, équivalent de France Télévision et Radio France. Les 10% restants sont répartis entre 34 chaînes de radio et de télévision locales et régionales

L'initiative populaire, élaborée par le mouvement de jeunesse du parti Libéral radical, pour qui la redevance "n'a plus rien à voir avec leur génération" qui a grandi avec les plateformes de vidéo en ligne et chaînes de télévision sur abonnement, aurait donc menacé la survie de la SSR, qui emploie environ 6 000 personnes et est financée à 75 % par la redevance. Le porte-parole de la SSR, Daniel Steiner, avait annoncé qu'en cas de victoire du oui, elle devrait "rapidement cesser son activité."

La redevance va néanmoins évoluer : une votation adoptée en 2015 prévoit qu'elle devienne universelle, et non plus réservée aux seuls détenteurs d'un poste de télévision ou de radio.